

58% des droits au dividende convertis en nouvelles actions Augmentation de capital de 2,9 millions d'euros

Les actionnaires d'Inclusio ont opté, à hauteur d'environ 58% de leurs actions, pour l'apport de leurs droits au dividende en échange de nouvelles actions. Cette opération conduit à un renforcement des fonds propres par une augmentation de capital d'environ 2,9 millions d'euros, par l'émission de 177.246 nouvelles actions, portant le nombre total d'actions Inclusio à 7.807.532.

Ce dividende optionnel contribue au financement de la poursuite de la croissance d'Inclusio.

Selon le choix exprimé par chaque actionnaire, ce 17 juin, le règlement effectif du dividende sera réalisé :

- par la remise des nouvelles actions en échange de l'apport des droits au dividende. Les nouvelles actions seront immédiatement admises à la cote sur Euronext Brussels et pourront être négociées sans délai ;
- par paiement en numéraire ;
- ou par une combinaison des deux.

Lionel VAN RILLAER, CEO Inclusio : « *Comme en 2025, nos actionnaires ont en majorité choisi d'échanger leurs droits au dividende contre des nouvelles actions. Ceci démontre le soutien fort de nos actionnaires. Cette augmentation de capital permettra à Inclusio de poursuivre sa croissance et d'héberger plus d'une centaine de personnes fragilisées.* »

Notification conformément à l'article 15 de la Loi du 2 mai 2007 (Loi de transparence)

Consécutivement à la finalisation de l'augmentation de capital et de l'émission de 177.246 nouvelles actions pour un montant total de 2,9 millions euros, le capital total d'Inclusio s'élève, au 17 juin 2026, à 153,3 millions d'euros.

Ce capital est désormais représenté par **7.807.532 actions** ordinaires entièrement libérées. Aucune action privilégiée n'est émise. Chaque action confère un droit de vote à l'Assemblée Générale et constitue le dénominateur aux fins de notifications prévues par la réglementation sur la transparence (notamment en cas de franchissement de seuils légaux ou statutaires).

Information réglementée

À propos d'Inclusio

Inclusio est une société spécialisée en **immobilier à impact social** en **Belgique**.

Depuis sa création, sa mission est claire : mettre l'immobilier au service de la cohésion sociale et de l'inclusion de populations fragilisées. Le modèle d'Inclusio repose sur le **juste équilibre entre rendement financier et impacts (sociaux et environnementaux) positifs**.

Inclusio a le statut de **SIRP** (Société Immobilière Réglementée Publique) de droit belge et est active dans **3 secteurs** (chiffres au 31 mars 2026) :

- Le **logement à loyer abordable** (1.414 logements ; 3.955 personnes hébergées) : logements pour étudiants, appartements, maisons
- L'**hébergement et l'accueil de personnes en situation de handicap** (151 logements + 4 centres de jour ; 182 personnes hébergées) : centres d'hébergement et centres de jour
- L'**infrastructure sociale** (13 unités ; 1.693 personnes hébergées) : centres d'accueil pour demandeurs de protection internationale, personnes en situation de sans-abrisme, enfants placés par le juge, hébergement d'urgence, école, crèche, bureaux pour ASBL

Total : **5.830 personnes hébergées**

Chiffres clés au **31 mars 2026** :

- Juste valeur du portefeuille immobilier en exploitation : **379 M€**
- Taux d'endettement : **42,8%**
- Valeur intrinsèque : **30,9 €/action**
- Résultat distribuable pour l'exercice 2025 : **1,14 €/action**
- Dividende brut pour l'exercice 2025 : **0,92 €/action**

Inclusio est cotée sur Euronext Brussels sous la dénomination « INCLU » depuis 2020, et est à ce titre soumise aux réglementations et au contrôle de la FSMA (Autorité des services et marchés financiers).

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Lionel VAN RILLAER
Chief Executive Officer
lionel.vanrillaer@inclusio.be

Jean-Luc COLSON
Chief Financial Officer
jean-luc.colson@inclusio.be

Benoit DESUTTER
Chief Investment Officer
benoit.desutter@inclusio.be

